Image not found or type unknown

2 Baux précaires consécutifs

Par **lineced**, le **01/04/2015** à **16:30**

Bonjour,

Une agence immobilière m'a fait signé 1 bail précaire de 2 ans pour un local commercial. Elle m'a refait signé ensuite un second bail précaire de 2 ans pour le même local. Apparemment, ce n'est pas possible.
Dois-je demander la rédaction d'un nouveau bail commercial classique ? Que devient ce second bail précaire ?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés